ATELIER CITOYEN 2

« Mobilités sur le périmètre SCoT Cœur du Faucigny»

Salle polyvalente à Contamine-sur-Arve

(située à Villy au pied du Château)

Mardi 22 septembre 2020

De 18h à 22 h

Participation sur inscription

auprès du Syndicat Mixte Cœur du Faucigny

contact@coeurdufaucigny.com ou tél. 04-50-35-55-85

Une collation est prévue au cours de l'atelier

Parce qu'il est nécessaire d'anticiper au mieux les évolutions de nos modes de vie, d'encourager un développement respectueux de notre cadre de vie, les 34 communes de notre territoire, regroupées aujourd'hui en 4 intercommunalités ont choisi de bâtir ensemble et avec vous, un Schéma de Cohérence Territoriale pour les 20 prochaines années

Venez participer à la construction du projet mon village, ma commune, mon territoire en 2040

CŒUR DU FAUCIGNY
Schéma de Cohérence Territoriale

Votre commune fait partie du Schéma de Cohérence Territoriale Cœur du Faucigny

Notre territoire Cœur du Faucigny se compose de 4 communautés de communes et 34 communes :

La Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS)

Elle regroupe huit communes : Arbusigny, Arthaz-Pont-Notre-Dame, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Ésery, Scientrier

La Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG)

Elle regroupe sept communes : Ayze, Bonneville, Brizon, Contamine sur Arve, Marignier, Glières-Val de Borne (commune nouvelle : Entremont et Petit Bornand les Glières), Vougy.

La Communauté de Communes des Quatre Rivières (CC4R)

Elle regroupe onze communes : Faucigny, Fillinges, La Tour, Marcellaz, Mégevette, Onnion, Peillonnex, Saint Jean de Tholome, Saint Jeoire en Faucigny, Ville en Sallaz, Viuz en Sallaz.

La Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV)

Elle regroupe huit communes : Boëge, Bogève, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint André de Boëge, Saxel, Villard

Pourquoi un second atelier citoyen ?

Ce second atelier citoyen porte sur la thématique « Mobilités ».Il est organisé en 2 temps.

1ère partie : 18h à 20h, la parole aux experts

2ème partie : 20h à 22h, table ronde

La participation à l'atelier se fait uniquement sur inscription et est limitée à 40 inscrits. Ils sont répartis par tables (choix de la table lors de l'inscription).

Table 1 : Transports publics (rail, bus, ...)

Table 2 : Déplacements doux (cycles, piétons, ...)

Table 3 : Routes et automobile

Table 4 : Démobilité et aménagement du territoire.

Respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur

Venez participer à la construction du projet mon village, ma commune, mon territoire en 2040